

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

MIDSEASON

La société ROSTAING 17 avenue Charles de Gaulle 01800 VILLIEU, déclare sous sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Aucune description actuellement pour ce produit

Est conforme au règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 09 mars 2016, ainsi qu'au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type N° : 00056/111/1/2021, normes EN ISO 21420:2020 _ EN 388:2016 +A1:2018_ EN 407:2020_EN 511:2006

L'examen UE de type module B a été effectué par l'organisme notifié 2369 - VIPO a. s., Gen. Svobodu 1069/4, 958 01 Partizánske, Slovak Republic

Fait à Villieu, le 6 avril 2022
Responsable Qualité Environnement
G. GURTNER

